

## INFO-PARENTS JANVIER 2024

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à nous pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

*Lison Ratté et André Bélisle*

Les directions

### PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



#### *Inscription scolaire 2024-2025*

Maternelle, primaire et secondaire  
du 29 janvier au 9 février 2024\*

\* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

La période de réinscription pour l'année 2024-2025 se tiendra du **29 janvier au 9 février 2024**. \*

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

**\* Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

### Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2024-2025 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

### INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, celle-ci se fera en ligne (envoi des documents exigés par courriel à l'adresse : [JardindesLacs@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:JardindesLacs@cssrs.gouv.qc.ca)). Veuillez prévoir un délai de réponse de 48 à 72 heures.

S'il vous est impossible de procéder à [l'inscription en ligne \(onglet première inscription\)](#), vous pourrez vous présenter à l'école le soir du 30 janvier 2024, de 17 h 30 à 19 h 30.

Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2024-2025](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (non offert à notre école)
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
4. L'original grand format du certificat de naissance, si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document, si vous optez pour le courriel;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

**\* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

### ARRIVÉE DES ÉLÈVES LE MATIN POUR LES ÉLÈVES MARCHEURS ET TRANSPORTÉS PAR LEURS PARENTS

Comme vous le savez, les cours débutent à 8 h cette année. Toutefois, plusieurs élèves arrivent trop tôt (7h35-7h45). Notez que les élèves **marcheurs et transportés par leurs parents** sont autorisés à entrer dans l'école, dans les classes de l'aréna et dans les classes modulaires à 7 h 55. Donc avant 7 h 55 et après l'école (15 h 05), les élèves qui vont jouer ou attendre au parc de la municipalité sont sans surveillance et sous la responsabilité des parents. Merci de votre collaboration!

### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS – RECOUVREMENT ET RÉPARATION DES LIVRES

Le comité de la bibliothèque de l'école du Jardin-des-Lacs est à la recherche de perles rares qui aimeraient offrir un peu de temps et d'aide pour le recouvrement et la réparation des livres. Aucune compétence précise n'est nécessaire à part un peu de minutie et de temps. Toute la formation et le matériel nécessaires vous seront remis par l'école. Le travail de recouvrement et de réparation se fera dans le confort de votre foyer et votre enfant transportera le matériel de l'école à la maison et vice versa. Aucun déplacement nécessaire! Les personnes intéressées ou qui souhaitent poser des questions à ce sujet peuvent joindre Katherine Jetté, enseignante et membre du comité bibliothèque au [jettek@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:jettek@cssrs.gouv.qc.ca)

### ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Pour offrir à tous les élèves de l'éducation à la sexualité sur chacun des sujets importants, le Ministère accorde une place plus formelle à celle-ci dans leur cheminement scolaire. Ainsi, depuis septembre 2018, les contenus définis par le Ministère sont obligatoires pour les élèves du primaire et du secondaire des établissements privés et publics.

Différents sujets seront abordés, en fonction de l'âge des élèves, pour favoriser le développement de ces derniers et réduire leur vulnérabilité à certaines problématiques. L'éducation à la sexualité couvre des sujets variés: connaissance du corps, image corporelle, stéréotypes sexuels, sentiments amoureux, etc. Chaque élève recevra de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité par année. Pour les contenus de chaque niveau, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Feuillets à l'intention des parents](#)

### GALA DES BRAVOS

**Gala  
des Bravos** ★

La 23<sup>e</sup> édition du Gala des Bravos aura lieu le 21 janvier prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Eric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 87 élèves du CSSRS. Sous le thème de l'ouverture, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – HIVER 2024



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves du primaire de commencer l'année 2024 en force grâce des activités parascolaires captivantes!

Il reste encore quelques places dans certaines activités parascolaires pour les élèves du primaire. Pour en savoir plus, consultez le <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>

## LES PINGOUINS | ÉCOLE DE PATIN



Grâce au Club de patinage de vitesse de Sherbrooke (CPVS), dès l'âge de trois ans, votre enfant peut apprendre à patiner tout en s'amusant avec des entraîneurs qualifiés grâce à l'école de patin Les Pingouins.

Les patineurs sont répartis dans cinq groupes selon leurs habiletés.

Les cours auront lieu les dimanches à compter du 21 janvier 2024, à l'aréna Eugène-Lalonde.

C'est le moment de l'inscrire pour la prochaine saison. Pour plus d'information et pour l'inscription, visitez le [www.cpbs.org](http://www.cpbs.org) ou écrivez à [info@cpvs.org](mailto:info@cpvs.org)

## PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est obligatoire (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes).

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : [https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter\\_safety](https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety)

## RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

### Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en **mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile**, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

### Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

### Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

### Où et quand trouver l'information?

**Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire.** Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

*Bon mois de janvier!*